

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 mars 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
Mme MARCK ép SCHMIT Christelle donne procuration à M. BERGER Laurent

Absente : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

8 – Affectation des résultats 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats du compte administratif 2023 de la commune de Kerling-lès-Sierck.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2023 comme suit :



Résultat de fonctionnement	+ 407 428.45
Résultat investissement	- 134 328.66
Virement à la ligne 002 (excédent de fonctionnement)	273 099.79
Reprise à la ligne 001 (déficit d'investissement)	134 328.66
Virement au compte 1068	134 328.66

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 mars 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240305-0805032024-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024